

Monsieur Emmanuel NZETE
Délégué du Gouvernement
auprès de la Communauté
Urbaine de Bafoussam
BP 255 Bafoussam

A
Monsieur le Directeur de publication du journal
la **METEO HEBDO**
BP 13 397 Yaoundé

Objet : Mise au point et clarification.

Je viens de lire l'article intitulé « **pillage de la Cofinest, un Délégué du Gouvernement bientôt interpellé** » paru dans votre édition N°333 du 28 mars 2011 et signé Ousmane Shérif.

Je tiens à réagir par rapport aux propos diffamatoires que l'auteur de cet article a écrits à l'encontre de ma personne. Je suis traité d'un des fossoyeurs de Cofinest, il annonce mon interpellation dans les tout prochains jours. Il avance la somme de 200 millions que je dois à la Cofinest.

Contrairement aux allégations fallacieuses avancées par votre correspondant Ousmane Shérif, je tiens à dire ici de vive voix ceci :

- Je ne suis pas membre fondateur de la Cofinest ;
- Je n'ai pas de transaction à la Cofinest ;
- Je n'ai pas de compte bancaire à la Cofinest ;
- Je n'ai jamais pris de crédit et je n'ai jamais avalisé un emprunteur à la Cofinest.

Monsieur Michel KAMDEM était venu, il y a quatre ans (dix ans après l'existence de la Cofinest) à mon domicile me vendre des actions au montant de 20 millions de francs CFA que j'avais payé comptant. Un an après, j'ai constaté que l'affaire ne tenait pas bon, alors je lui ai réclamé de me rembourser la somme que j'avais versée, il m'a rendu les vingt millions en vingt mensualités et en toute liberté et sans pression aucune. Voilà tout.

Que Monsieur Ousmane Shérif écrive : "Emmanuel NZETE aurait été inscrit sur la liste noire... et que la nouvelle est fêtée au champagne par mes adversaires" montre à quel point le cynisme de Ousmane Shérif a atteint son summum. En grand supporter des professionnels de ragots de tout bord et de ceux qu'il appelle ses adversaires (tapis dans l'ombre), Ousmane Shérif se perd dans le doute qu'il exprime par l'emploi du conditionnel répétitif au lieu de présenter les faits et fournir les preuves. C'est son état d'âme mal contenu qu'il projette sur son papier. Ce n'est pas à cause des écrits diffamatoires que la conscience d'une personnalité dont la réussite à coup de travail ardu fait des jaloux peut être ébranlée. Je souhaite bon festin arrosé de champagne aux fêtards concrets et imaginaires qui se reprochent quelque chose sur la conscience et cherchent par tous les moyens à jeter l'opprobre sur les gens dignes, aimés, respectés, honnêtes, sincères et dévoués au bien-être des autres. Tant mieux, si Ousmane Shérif dont on connaît à Bafoussam les manœuvres de rançonnement et à l'Ouest l'arnaque peut éteindre sa soif d'argent en scribouillant sur Emmanuel NZETE les articles pleins d'inepties et des mensonges quelques sous auprès de ses prébendiers dont il sert de marionnette et de colporteur malchanceux.

J'attends des preuves tangibles pour payer les 200 millions que vous avez affirmé que j'aurais pris pour financer mes affaires. Si vous m'apportez ces preuves, je rembourserai séance tenante ladite somme.

Vous pouvez publier dans votre journal ma réaction. Je vous souhaite beaucoup de courage car ce n'est pas facile de faire le mea-culpa à un homme aux mains propres que la hantise de vouloir noircir à tout prix a prouvé qu'il est blanc comme neige.

Je ne vous porte pas plainte. Ni à Ousmane Shérif, ni à vous Monsieur le directeur de publication. Un autre le ferait et c'est sans doute à dessein qu'à côté de l'article piloté contre ma personne, vous avez publié le verdict condamnant l'un de vos confrères, le directeur de publication de **PAROLE**. Et curieusement pour diffamation par voie de presse!

Méditez-en et bon vent.

Emmanuel NZETE